L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 5 FEVRIER 1879.

52me Année

DUFOUR & LEBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI 5 JANVIER 1879.

PENSES A L'ENFAN DE CE JOUR.

Par A. & L. Levy, dans leur salle d'encan, bric-à-brac, meubles, bétail, mannelines, etc.

Par O. Vabien, sur la levée, du face de la rue Pepdras, 200 balles foin.

La commission d'experts sur la fièvre jaune.

Quand on sait que l'on ne sait rien, on commence à savoir quelque chose, dit un proverbe ancien. Cet adage peut s'appliquer à la commission d'experts nommée pour faire un rapport sur la fièvre jaune, car si elle a émis quelques assertions, un peu hasardées dans l'état actuel des connaissances scientifiques, elle qui restée le plus souvent dans ce doute prudent qui est une preuve de sagesse. Voici, en effet, le texte des propositions formulées par les experts sur la nature de la fièvre jaune.

1. La fièvre jaune est une maladie spécifique, et elle est produite par l'introduction dans l'organisme humain d'un poison spécifique.

2. Le poison spécifique de la fièvre jaune n'a jamais été démontré ni au moyen de l'analyse chimique ni au moyen des observations microscopiques, et il n'a été rendu évident d'aucune manière appréciable pour les sens de l'homme. Néanmoins, nous croyons qu'on peut avec assurance admettre qu'il est matériel et *sui generis* et qu'il est doué de propriétés ordinaires et sujet aux lois ordinaires de la matière.

3. Nous sommes en outre d'avis que les faits se rattachant à la dissémination de la fièvre jaune garantissent que le poison de la fièvre jaune, est non seulement matériel et *sui generis*, mais encore qu'il est organique et doué de propriétés vitales de croissance et de reproduction.

4. La coïncidence de conditions locales favorables à l'évolution du poison de la fièvre jaune, semble être nécessaire à l'évolution des épidémies de fièvre jaune, mais nous n'avons aucune connaissance positive de la nature de ces conditions locales favorables. D'une manière négative, nous savons que la fièvre jaune manque souvent de se développer en épidémie, lorsque une grande chaleur d'été, une humidité atmosphérique, des miasmes marécageux et une saleté abondante coexistent, de sorte qu'il faut qu'il y ait une condition *sine qua non* autre que toutes celles-là, pour expliquer une épidémie.

Nous avons le droit de contester la première de ces propositions, à savoir que "la fièvre jaune est produite par l'*introduction* dans l'organisme humain d'un poison spécifique," puisque, dans la seconde, les experts confessent que l'existence de ce poison n'a pu être démontrée par aucun des moyens si perfectionnés que la science possède aujourd'hui.

Rien ne démontre davantage que le poison, si poison il y a, soit *introduit* dans l'organisme; car il peut s'y développer sous l'influence de conditions extérieures qui portent un trouble prolongé dans les fonctions des organes.

L'assertion No 3 est tout aussi hasardée. Car si un organisme vital était développé chez le malade, il pourrait être l'effet, non la cause de la maladie.

Ainsi, sur la nature de la maladie, les experts ne nous offrent que des conjectures. Si Dieu n'existait pas, a dit Voltaire, il faudrait l'inventer. Si le poison n'existe pas, il faut cependant l'admettre suivant les experts.

Mais si la foi suffit comme base à une croyance religieuse, elle ne peut être invoquée pour une démonstration scientifique. Un poison inappréciable aux sens de l'homme et qui tue vingt mille personnes en trois mois, un organisme vital dont si le microscope ni l'analyse chimique ne peuvent trouver la moindre trace! Voilà ce qui est inacceptable. Il eût mieux valu constater l'ignorance absolue où l'on est encore sur la véritable nature et la cause de la fièvre jaune.

La même obscurité règne sur les raisons qui font que la fièvre jaune se développe ou ne se développe pas en épidémie. Les conditions de chaleur, d'humidité, de miasmes marécageux, de saleté coïncident très souvent sans qu'il y ait d'épidémie. Il doit donc exister disent les experts, une autre condition *sine qua non* qui doit être la cause de l'épidémie. Quelle est cette condition, personne n'en sait rien.

En conclusion naturelle et logique de cette ignorance est qu'il faut faire des recherches sérieuses et approfondies, et pour qu'elles soient fructueuses, il faut les faire là où la fièvre jaune existe à l'état de foyer permanent.

Les experts ont donc proposé à la commission nationale réunie à Washington, un plan qui consiste dans l'envoi d'une commission composée de sept membres choisis parmi les savants les plus distingués par leurs investigations, et dont quelque seraient américains et trois étrangers. Cette commission irait étudier la fièvre jaune dans les lieux où elle est clairement endémique.

Le plan est pu se borner à cette investigation, mais on a voulu donner satisfaction à l'opinion prévalente sur l'importation, et on y a ajouté la création d'une quarantaine nationale, de façon que des experts surveilleront la fois les ports de l'exportation et ceux de l'importation.

Il est question d'allouer $150,000 pour l'exécution du plan, ce qui n'a rien d'exagéré eu égard à l'importance de la question à résoudre.

Nous reviendrons sur ce plan quand nous en connaîtrons les détails.

Les Shadines font de délicieux sandwiches.

CONCERT A LA SALLE GRUNEWALD. — Le concert offert hier soir au maestro G. Curte, avait attiré la salle Grunewald un auditoire choisi, bien que pas aussi nombreux que nous l'eussions désiré pour l'estimable bénéficiaire. Les divers morceaux du programme ont obtenu beaucoup de succès, et amateurs et artistes ont rassuffit chacun leur part d'applaudissements. On a admiré particulièrement la jolie voix de soprano de Mlle Safley qui a chanté un air du *Prophète sur Clovis*, et la belle voix grave de Mlle Roig qui a eu les honneurs du bis. M. Curant a exécuté avec correction et distinction un solo de violon sur *Le Somnambule* et a été également rappelé.

Voici, d'ailleurs, le programme:

1ère PARTIE.

1. Trio.....Curte
   Mesdames Mollhour, E. Bartis, R. Curte.
2. Grand air du Pré aux Clercs.....Herold
   Mlle T. Safley.
3. La Quotte Tonnelle.....Beethoven
   Mlle C. Roig.
4. Violin Solo.....
   M. E. Curant.
5. Qui je suis Pamphile!.....Meyerbeer
   Mlle I. Hennessy.
6. Tancred.—Solo et Chœur.....
   M. F. Bonner.

2me PARTIE.

1. Holy Mother.....Wallace
   Mlle R. Bartis, E. Wollington.
2. Rhapsodie Hongroise No. 2.....Liszt
   M. E. G. Tyler.
3. Par through a glass.—Tyrolienne.....Weber
   Mlle A. Pampin.
4. Marinas Sonnet.....
   Prof. W. H. Cole.
5. Oh! tell him so.....Princesse Kalembourg
   Mlle C. Roig.
6. Grand chœur.....Curte

—On remarquait qu'il avait été oublié, pendant un moment, de la salle d'une partition de chant, avec un grand dérangement et l'un ajouté que ce bruit dont ordinairement Roix.

—Comment, ce n'est pas vrai! s'écrie un lecteur de la dame en question, d'un air désespéré. Et moi qui voulais en parler, de peur de rien faire! ..... Quelque chose de pour moi!

LE RHUM ET LE TAFIA.

Nous sommes surpris que la fabrication du rhum et du tafia n'ait pas pris en Louisiane de plus grands développements. Il y a là une ressource qui n'a pas encore été exploitée comme elle devrait l'être, en dépit des lois sur le revenu des Etats-Unis qui s'opposent à la libre production. Si l'on faisait en Louisiane du vrai rhum, nous croyons qu'il se vendrait avantageusement, car il pourrait faire une facile concurrence aux rhums importés, et, comme il serait meilleur marché, la consommation de cet article ne tarderait pas à augmenter considérablement.

L'article suivant que nous trouvons dans le *Journal du commerce maritime* indique le parti que les Antilles françaises tirent des produits distillés de la canne à sucre.

Ces faits prouvent que l'attention est appelée depuis quelque temps déjà sur cette question qui préoccupe à juste titre nos colons.

Ces observations faites, nous laissons parler notre correspondant:

Paris, 28 novembre 1878.

"Monsieur le rédacteur,

"Le dernier numéro de votre estimable journal contenait sur l'extraction du jus de la canne une communication de MM. A. Jouin et Cie au sujet de laquelle je prends la liberté de vous soumettre quelques réflexions.

"MM. A. Jouin et Cie proposant une méthode qui consisterait à faire l'application de la batterie de diffusion au traitement des résidus de la canne ou bagasse, en vue de l'extraction du sucre contenu dans ces résidus. L'avantage de cette méthode serait, selon vos correspondants, de ne rien changer au matériel existant, et l'on pourrait, de cette façon, extraire, avec le moins de frais possible, la plus grande proportion du sucre de la bagasse.

"Ainsi, on conserverait les moulins déjà installés, et l'on monterait des diffuseurs dans lesquels la bagasse viendrait tomber au fur et à mesure de sa production.

"*A priori*, l'idée est certainement séduisante. Voici 32 kil. de bagasse fournis par l'écrasement de 100 kil. de canne entre les cylindres; ces 32 représentent 3 kil. 780 de sucre; pourquoi les perdrions-nous, puisque nous avons dans la diffusion le moyen de les recueillir!

"En y réfléchissant, on s'aperçoit, cependant, que la chose n'est point aussi simple qu'on est porté à la croire tout d'abord. La bagasse est-elle bien propre, par sa structure physique, par son état moléculaire, à subir l'opération de la diffusion? Je ne le crois pas. Dans la bagasse, en effet, les cellules primitives de la canne ont été déchirées, détruites par l'action désagrégeante des moulins; les vaisseaux qui servent de réceptacle au jus sucré ont été triturés, mis à nu, et leurs parois ne peuvent, en aucune façon, donner naissance au phénomène d'endosmose et d'exosmose sur lequel est basé le procédé de la diffusion.

"Pour qu'il y ait diffusion, c'est-à-dire pour que l'extraction du liquide sucré s'effectue sous l'action de la force osmotique, qui seule permet d'obtenir les jus les plus purs et les moins chargés de matières organiques, il faut donc opérer sur les cellules intactes du végétal. Ce n'est point le cas avec la bagasse, chacun le sait.

"Que se passera-t-il, si l'on pratique la diffusion sur la bagasse?

"En vertu de ce qui précède, on aura dans les diffuseurs un mélange de fibres ligneuses désagrégées, d'eau faiblement sucrée, de matières salines et de matières organiques. Or, ce mélange, nous le savons tous, est éminemment fermentescible; il contient peut de sucre dans sa masse, et renferme des substances organiques qui s'altèrent rapidement. Et ce mélange que nous allons chauffer jusqu'à la température de 90 degrés, température de la diffusion? Mais c'est précisément cette température qui est la plus propre à la fermentation, et les colons n'ignorent pas combien il est difficile de préserver les jus faiblement sucrés et impurs de cette altération. En résumé, la diffusion, telle que nous la connaissons, ne peut être appliquée à la bagasse, et pour deux raisons principales:

"1 Absence de cellules intactes;

"2 Fermentescibilité excessive de la matière.

"Ces quelques réflexions pourraient me dispenser de pousser plus loin mon argumentation contre une méthode que je crois destinée à causer des mécomptes sérieux chez les planteurs qui l'appliqueront. Je ne me bornerai pas cependant à montrer combien peu cette méthode est en accord avec les principes théoriques de la diffusion; je vais essayer d'établir, qu'au point de vue économique, l'idée n'est guère plus soutenable.

"Je suppose une plantation où l'on écrase 150,000 kil. de cannes par jour. On y fait à raison de 32 pour cent de bagasse, environ 50,000 kil. de bagasse. Il faut donc, pour exécuter la méthode de vos correspondants, une batterie de diffusion calculée pour 50,000 kil. de bagasse. Je ne sais quelles seront les dimensions de cette batterie, mais, sans m'occuper de ceci, je puis dire à l'avance qu'une installation de ce genre coûtera à peu près aussi cher que celle d'une batterie pouvant travailler 150,000 kil. de cannes coupées fraîches au coupe-racines. En effet, la canne coupée fraîche en lamelles propres à subir le traitement de la diffusion occupera à poids égal un volume infiniment plus petit que celui de la bagasse, laquelle provient, en somme, du même roseau trituré, désagrégé, et gonflé par le liquide dont ses pores sont chargés.

"Il faudra donc dépenser, à cause du grand volume de la bagasse, une somme plus considérable que ne le pensent vos correspondants. Cette somme suffirait à mon avis, pour installer une batterie de diffusion capable de remplacer les moulins déjà montés.

"Dans ces conditions, il est évident que le plus avantageux serait de supprimer ces moulins et d'opérer la diffusion sur la canne coupée fraîche. On serait alors dans des conditions normales, au point de vue théorique ou pratique, et l'on économiserait la force considérable nécessaire pour les moulins, tout en exécutant adroitement et à peu de frais l'extraction complète du sucre de la canne.

"Telle est, Monsieur le rédacteur, ma manière de voir à ce sujet. Je pense que la diffusion obtiendra aux colonies, un jour ou l'autre, le succès qu'elle mérite. C'est bien la méthode rapide, vraiment économique et rationnelle par excellence, et je ne doute que MM. A. Jouin et Cie n'en retirent toute satisfaction le jour où ils l'appliqueront comme je viens de l'indiquer.

"Veuillez agréer, etc.,

"*Un ex-praticien.*"

(*Journal des Fabricants de sucre*)

Avez-vous jamais mangé une salade de Shadine!

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de feue Mme J. MANDIN, née Marie Queyron, décédée à la Nlle-Orléans le 7 février 1878, sera célébré à la cathédrale St. Louis, vendredi, le 7 février, à 8 heures du matin. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son époux et de ses enfants.

5 fév—2f P. TRIMAILLE.

L'INDUSTRIE SUCRIÈRE.

EXTRACTION DU JUS DE LA CANNE.

La communication de MM. A. Jouin et Cie, relative à la diffusion de la bagasse, publiée dans un précédent numéro, nous vaut la lettre ci-après d'un de nos abonnés.

Aux remarques purement théoriques qui y sont consignées, nous croyons devoir ajouter les faits suivants, parvenus à notre connaissance depuis la publication de la lettre de MM. A. Jouin et Cie; MM. Larrios frères, de Malaga, pratiquent depuis plusieurs années, par un procédé que nous ignorons, la macération et la lixiviation de la bagasse.

D'un autre côté, M. Le Cost de Kervéguen nous informe qu'il a commandé depuis plusieurs mois, à une de nos grandes maisons de construction de Paris, un appareil destiné également à épuiser la bagasse.

Ces faits prouvent que l'attention est appelée depuis quelque temps déjà sur cette question qui préoccupe à juste titre nos colons.

Ces observations faites, nous laissons parler notre correspondant:

Paris, 28 novembre 1878.

"Monsieur le rédacteur,

"Le dernier numéro de votre estimable journal contenait sur l'extraction du jus de la canne une communication de MM. A. Jouin et Cie au sujet de laquelle je prends la liberté de vous soumettre quelques réflexions.

"MM. A. Jouin et Cie proposant une méthode qui consisterait à faire l'application de la batterie de diffusion au traitement des résidus de la canne ou bagasse, en vue de l'extraction du sucre contenu dans ces résidus. L'avantage de cette méthode serait, selon vos correspondants, de ne rien changer au matériel existant, et l'on pourrait, de cette façon, extraire, avec le moins de frais possible, la plus grande proportion du sucre de la bagasse.

"Ainsi, on conserverait les moulins déjà installés, et l'on monterait des diffuseurs dans lesquels la bagasse viendrait tomber au fur et à mesure de sa production.

"*A priori*, l'idée est certainement séduisante. Voici 32 kil. de bagasse fournis par l'écrasement de 100 kil. de canne entre les cylindres; ces 32 représentent 3 kil. 780 de sucre; pourquoi les perdrions-nous, puisque nous avons dans la diffusion le moyen de les recueillir!

"En y réfléchissant, on s'aperçoit, cependant, que la chose n'est point aussi simple qu'on est porté à la croire tout d'abord. La bagasse est-elle bien propre, par sa structure physique, par son état moléculaire, à subir l'opération de la diffusion? Je ne le crois pas. Dans la bagasse, en effet, les cellules primitives de la canne ont été déchirées, détruites par l'action désagrégeante des moulins; les vaisseaux qui servent de réceptacle au jus sucré ont été triturés, mis à nu, et leurs parois ne peuvent, en aucune façon, donner naissance au phénomène d'endosmose et d'exosmose sur lequel est basé le procédé de la diffusion.

"Pour qu'il y ait diffusion, c'est-à-dire pour que l'extraction du liquide sucré s'effectue sous l'action de la force osmotique, qui seule permet d'obtenir les jus les plus purs et les moins chargés de matières organiques. Il faut donc opérer sur les cellules intactes du végétal. Ce n'est point le cas avec la bagasse, chacun le sait.

"Que se passera-t-il, si l'on pratique la diffusion sur la bagasse?

"En vertu de ce qui précède, on aura dans les diffuseurs un mélange de fibres ligneuses désagrégées, d'eau faiblement sucrée, de matières salines et de matières organiques. Or, ce mélange, nous le savons tous, est éminemment fermentescible; il contient peut de sucre dans sa masse, et renferme des substances organiques qui s'altèrent rapidement. Et ce mélange que nous allons chauffer jusqu'à la température de 90 degrés, température de la diffusion? Mais c'est précisément cette température qui est la plus propre à la fermentation, et les colons n'ignorent pas combien il est difficile de préserver les jus faiblement sucrés et impurs de cette altération. En résumé, la diffusion, telle que nous la connaissons, ne peut être appliquée à la bagasse, et pour deux raisons principales:

"1 Absence de cellules intactes;

"2 Fermentescibilité excessive de la matière.

"Ces quelques réflexions pourraient me dispenser de pousser plus loin mon argumentation contre une méthode que je crois destinée à causer des mécomptes sérieux chez les planteurs qui l'appliqueront. Je ne me bornerai pas cependant à montrer combien peu cette méthode est en accord avec les principes théoriques de la diffusion; je vais essayer d'établir, qu'au point de vue économique, l'idée n'est guère plus soutenable.

"Je suppose une plantation où l'on écrase 150,000 kil. de cannes par jour. On y fait à raison de 32 pour cent de bagasse, environ 50,000 kil. de bagasse. Il faut donc, pour exécuter la méthode de vos correspondants, une batterie de diffusion calculée pour 50,000 kil. de bagasse. Je ne sais quelles seront les dimensions de cette batterie, mais, sans m'occuper de ceci, je puis dire à l'avance qu'une installation de ce genre coûtera à peu près aussi cher que celle d'une batterie pouvant travailler 150,000 kil. de cannes coupées fraîches au coupe-racines. En effet, la canne coupée fraîche en lamelles propres à subir le traitement de la diffusion occupera à poids égal un volume infiniment plus petit que celui de la bagasse, laquelle provient, en somme, du même roseau trituré, désagrégé, et gonflé par le liquide dont ses pores sont chargés.

"Il faudra donc dépenser, à cause du grand volume de la bagasse, une somme plus considérable que ne le pensent vos correspondants. Cette somme suffirait à mon avis, pour installer une batterie de diffusion capable de remplacer les moulins déjà montés.

"Dans ces conditions, il est évident que le plus avantageux serait de supprimer ces moulins et d'opérer la diffusion sur la canne coupée fraîche. On serait alors dans des conditions normales, au point de vue théorique ou pratique, et l'on économiserait la force considérable nécessaire pour les moulins, tout en exécutant adroitement et à peu de frais l'extraction complète du sucre de la canne.

"Telle est, Monsieur le rédacteur, ma manière de voir à ce sujet. Je pense que la diffusion obtiendra aux colonies, un jour ou l'autre, le succès qu'elle mérite. C'est bien la méthode rapide, vraiment économique et rationnelle par excellence, et je ne doute que MM. A. Jouin et Cie n'en retirent toute satisfaction le jour où ils l'appliqueront comme je viens de l'indiquer.

"Veuillez agréer, etc.,

"*Un ex-praticien.*"

(*Journal des Fabricants de sucre*)

Avez-vous jamais mangé une salade de Shadine!

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de feue Mme J. MANDIN, née Marie Queyron, décédée à la Nlle-Orléans le 7 février 1878, sera célébré à la cathédrale St. Louis, vendredi, le 7 février, à 8 heures du matin. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son époux et de ses enfants.

5 fév—2f P. TRIMAILLE.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera dite JEUDI, 6 février, à 7 heures du matin, à l'église St-Augustin, pour le repos de l'âme de feu AUGUSTE DURAND. Les amis et connaissances sont que ceux de la famille J. M. Vergez, sont respectueusement priés d'assister à la cérémonie religieuse.

De la part de J. M. VERGEZ.

5fév—1f

Club Dramatique Louisianais.

Nouvelle-Orléans 5 février 1879, SEANCE REGULIERE ET MENSUELLE mercredi soir 5 du courant à 8 heures très précises au local du Club, No 61 rue Royale, entre Bienville et Conti.

AFFAIRES IMPORTANTES.

Le plus grande ponctualité est strictement requise.

Par ordre du Président,

A. L. TISSOT,
JULES L. BARJAC, Secrétaire C. D. L.

5fév—1f.

BUREAUX de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 5 février 1879.—A l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie et conformément à sa charte, les soussignés ont été nommés pour recevoir les votes pour l'année courante.

James Jackson, J. W. Burbridge,
Jas. Macready, E. W. Kemp,
J. M. Shaw, H. T. Kennedy,
S. H. Kennedy.

Et à une assemblée subséquente ce jour, ils ont nommé pour les officiers du conseil d'administration pour l'année courante.

JAMES JACKSON, Président,
JAS. MACREADY, Vice-Président,
E. P. FALLAIZE, Secrétaire,
H. H. RICHARDSON, Trésorier.

5fév—1f

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 5 février 1879.—Le remboursement des actionnaires de la compagnie est conformément à sa charte, les soussignés ont été nommés pour recevoir les votes pour l'année courante.

James Jackson, J. W. Burbridge,
Jas. Macready, E. W. Kemp,
J. M. Shaw, H. T. Kennedy,
S. H. Kennedy.

Et à une assemblée subséquente ce jour, ils ont nommé pour les officiers du conseil d'administration pour l'année courante.

JAMES JACKSON, Président,
JAS. MACREADY, Vice-Président,
E. P. FALLAIZE, Secrétaire,
H. H. RICHARDSON, Trésorier.

5fév—1f

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 5 février 1879, à midi.

Par ordre du Président,

W. MAYLIE,
D. PICHELIN, Secrétaire.

4 fév—3f

Société de Bienfaisance des Boulangers de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 février 1879, ce jour.

Par ordre du Président,

W. MAYLIE,
D. PICHELIN, Secrétaire.

4 fév—3f

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 février 1879.

Les soussignés, commissaires et scrutateurs, ont reçu de M. le président de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, le rapport de la Compagnie pour l'année 1878, et ont procédé à l'élection des directeurs de la Compagnie pour l'année courante, et ont trouvé que les personnes désignées ci-dessous ont été élues directeurs de la Compagnie pour l'année courante.

Pierre JUDI, 9 février. Par ordre du P.M., président, pour procéder à l'élection générale des personnes désirant faire partie de cette organisation, sont priées de se présenter avant l'élection.

Le capitaine L. False ayant été du capitaine honoraire de la compagnie présidera l'élection.

Par ordre du lieutenant-colonel A. Tilla.

G. [illegible] L. Bruno.

4 fév—3f

THÉATRE DES VARIETÉS.

DERNIÈRES SOIRÉES DE LA BRILLANTE SAISON D'OPÉRA EN CINQ ACTES.

M'LLE EMMA ABBOTT

—De la Troupe de—

GRAND OPÉRA DE HESS

DANS UN MAGNIFIQUE RÉPERTOIRE.

Aujourd'hui, à midi, Matinée d'Abbott

MIGNON.

Emma Abbott, Wm Castle,
Annie Montague, Ellen Ryan,
Adelaide Randall, Harry Warren.

Ce soir, dernière représentation

Des CLOCHES de CORNEVILLE.

Demain (Jeudi) soir—Pour la première fois en Amérique, le Grand Opéra populaire de Masse, en cinq actes, intitulé

PAUL ET VIRGINIE,

avec une nouvelle et magnifique mise en scène, comprenant les artistes suivants:

Emma Abbott dans le rôle de.....Virginie
Wm Castle.....Paul
Vendredi soir—Matinée d'Emma Abbott et dernière représentation de

PAUL ET VIRGINIE.

Samedi—Grande Matinée d'adieu d'Abbott—FAUST, dans lequel Emma Abbott apparaîtra pour la dernière fois dans son grand rôle de Marguerite.

Samedi soir—Première représentation du chef-d'œuvre de Verdi, LE TROUVERE, avec une excellente distribution de rôles.

5fév—

Théâtre des Variétés.

AVIS EXTRA:

Demain (Jeudi) soir, à 8 h.,

Première représentation en Amérique du grand opéra romantic de Victor Massé,

PAUL ET VIRGINIE,

Avec les éminentes artistes ci-dessous:

VIRGINIE.....MDSE EMMA ABBOTT
MEALA (esclave).....MRS ZELDA SEGUIN
Mme DE LA TOUR (mère de Virginie)
.....MISS ADELAIDE RANDALL
MARGARET (mère de Paul)
.....MRS ELLIS RYSE
ST CRIX (un riche planteur).....MR G. HALL
DOMINGO (esclave).....MR ELLIS RYSE
UN JEUNE NEGRE.....
PAUL.....MR WILLIAM CASTLE

Orchestre nombreux multiplié, le grand tenor de Virginie, marins, habitants de l'île, danses et musiques, esclaves, etc.

La scène se passe sur une île sur les côtés d'Afrique, dans le dix-huitième siècle.

En conséquence de la longueur de la mise en scène l'opéra sera joué en cinq actes.

Vendredi soir, dernière représentation

—DE—

Paul et Virginie et bénéfice

—DE—

EMMA ABBOTT.

5fév—

AVIS.

EN réponse à l'avis que MM. CHS GAULON et T. BUHLER, ont publié dans l'*Abeille* d'hier, M. P. Trimaille croit devoir faire savoir au public que c'est de son plein gré et volontairement qu'il a quitté la Louisiana Sanitary Company; que des lors, il était étranger de la part de ces messieurs de faire allusion à la collection en général des fonds de la compagnie, dont il ne plus à s'occuper.

M. Trimaille n'a qu'à s'adresser de nouveau le montant de ceux qui, dans cette affaire, lui ont viennent de droit.

M. Trimaille a à qu'à s'adresser de nouveau le public en général qu'il est maintenant attaché à l'Amérique Exposition Appareil Co., 114 Exchange Alley, où il est prêt à recevoir leurs ordres.

5 fév—3f. P. TRIMAILLE.

A vendre

Au Pine Bas Prix du Marché.

800,000 Briques du pays.
50,000 Briques à Carriage (Kelle Tiles).
320 Cordes Bois de Cypresse
17,000 Pieds—si et 9 pieds de long.

A vendre par

FREDERIC ROY & SON,
No. 36, rue Decatur.

5fév—2f Mer et Dim

AVIS.

A partir de ce jour M. TRIMAILLE n'est plus employé par La Louisiana Sanitary Company ou de Vidéagre. Tous les bills qui pourraient être collectés par lui au nom de la Compagnie seront considérés comme comme non-avenus.

CHS. GAULON.
T. BUHLER.

4 fév—3f

FABRIQUE

—DE—

BOUCHONS

—DE LA—

NOUVELLE - ORLEANS.

CIRCULAIRE.

NOUS avons vendu aujourd'hui à la FABRIQUE DE BOUCHONS DE LA NOUVELLE-ORLEANS, tout le stock de BOUCHONS de notre succursale à la Nouvelle-Orléans, ainsi que notre clientèle. Nous remercions de leur généreux appui ceux qui nous ont accordé leur patronage et nous sollicitons la continuation pour nos successeurs.

WILLIAM KING & CO.

A propos de la circulaire ci-dessus, nous croyons devoir informer le commerce que notre fabrique à vapeur nous assure de très grandes facilités pour CONFECTIONNER DES BOUCHONS à bref délai, et que notre stock de BOUCHONS nous permet d'exécuter promptement toutes les commandes qui nous sont faites.

New Orleans. Cork Manufactory.

41.....RUE ROYALE.....41

1er fév—3mPF

Brasseries.

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

52, 54, 56 et 56 RUE MARAIS.

Entre Conti et St-Louis.

5 fév.—1m—D.M.J.

Pelican Steam Brewery,

EUGÈNE ERATH,

.....RUE VILLERE.....

Entre Esplanade et Chemin de Bayou.

11janv—1mDMerV

Désire un emploi de Précepteur.

UN PROFESSEUR Allemand désire obtenir à le sujet d'une leçons anglaise dans une famille française ou américaine pour une petite fillette. De bonnes recommandations. Prévenir A. G., Bureau de l'Abeille.

4 fév—1f

Disparu.

DISPARU de sa résidence rue [illegible] Dodon JOSEPH TERRIER (immigrant), âgé de [illegible] ans, portant de 5 pieds 7 pouces, [illegible] Une récompense sera payée à la personne qui le ramènera à sa demeure.

Cette disparition est [illegible].

CHAS. DEVERGY,
Rue de la [illegible] et Dodon.

4fév—3f

A la demande que compétitrices du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 5 février 1879.—A l'assemblée de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, tenue ce jour, les soussignés ont été nommés pour recevoir les votes pour l'année courante.

James Jackson, J. W. Burbridge,
Jas. Macready, E. W. Kemp,
J. M. Shaw, H. T. Kennedy,
S. H. Kennedy.

Et à une assemblée subséquente ce jour, ils ont nommé pour les officiers du conseil d'administration pour l'année courante.

JAMES JACKSON, Président,
JAS. MACREADY, Vice-Président,
E. P. FALLAIZE, Secrétaire,
H. H. RICHARDSON, Trésorier.

5fév—1f

Le Dr SOUCHON,

DE RETOUR EN VILLE.

A repris l'exercice de sa profession.

[illegible] RUE ROYALE.

Consultations de 8 heures à 4 heures.

2-2fév—Ch 10—1f.

L'Exposition Industrielle des Arts Mécaniques

—DE—

DE l'Agriculture des Etats du Golfe,

Sera ouverte au public au

New Orleans Fair Grounds,

Lundi, 17 février 1879.

Il durera huit jours.

GRANDE OUVERTURE

Lundi, 17 février, à midi.

COMITÉ DE RÉCEPTION:

Col. A. W. HYATT, Président.
Col. A. [illegible], Vice-Président.
[illegible], Trésorier.
[illegible], Secrétaire.
Capt. A. [illegible], Dépt. A. [illegible].

Suivi par la Célèbre Compagnie de l'Artillerie de Prusse.

MUSIQUE.

PRIÈRES, DISCOURS,

Chœurs nationaux par les élèves des écoles publiques.

MUSIQUE.

M. Thomas A. Tendy, du Black Diamond Variety Club, fait tous les jours une nouvelle ascension sur la corde raidie. Il exécutera aussi des tours de force sur le trapèze et en suspendant un million de l'air au bout d'une corde.

Toute étonnante et prodigieuse.

EXERCICES GYMNASTIQUES.

Sauts, voltiges et exercices d'force sur la barre fixe par le chef gymnastique des Jeunes Gens de la Nlle-Orléans.

Tir de globes en vitres.

Tir de pigeons, sous les auspices de New Orleans Gun Club.

Exercices de l'arc, par le

CRESCENT CITY

Diamond Archery Club

A la compagnie d'artillerie la milice disciplinée Médaille d'or.

Toutes les compagnies militaires de l'Etat pourront concourir.

Concours pour les compagnies d'échelles [illegible] and Ladder.—Médaille en cuivre.

Le trust sera tranché à une distance de 100 yards par 50 jambres bout fait de la compagnie; les membres prennent part au concours partout [illegible] $10.

Les membres engagés pour le concours recevront des billets en s'adressant au secrétaire.

Exhibition de Bébés.

Au plus joli bébé de 1 à 2 ans (garçon).—Médaille d'argent.

Au plus joli bébé de 1 à 2 ans (fille).—Médaille d'argent.

Au plus joli bébé de 2 à 3 ans (garçon).—Médaille d'argent.

Au plus joli bébé de 2 à 3 ans (fille).—Médaille d'argent.

A l'enfant le plus intelligent (garçon) de 5 à 6 ans.—Médaille d'or.

A l'enfant le plus intelligent (fille) de 5 à 6 ans.—Médaille d'or.

PATINS DE SALON.

Le Skating Rink sera sous la direction de Prof. M. Kelly.

Divertissements du soir par quatre (principaux) clubs d'amateurs de la ville.

Au club d'amateurs offrant le plus beau divertissement.—Diplôme et Médaille.

LUNDI, 17 fév—Course de haies, trajet, deux milles, huit haies. Premier cheval $100, second cheval $25.

Course de poneys—Epreuve à la course pour poneys ayant 14 mains, dressés d'une mile. Premier cheval $10, second cheval $5.

MARDI, 18 fév—Course au trot pour chevaux qui n'ont jamais mis moins de trois minutes dans une course d'un mille trois cent cinq. Premier cheval $75, second cheval $25.

MERCREDI, 19 fév—Course au trot pour chevaux qui n'ont jamais mis moins de 2.35, course d'un mille, les trois meilleures épreuves sur cinq. Premier cheval $100, second cheval $25.

JEUDI, 20 fév—Course au galop, pantin d'un mille. Premier cheval $50; second cheval $10. Course au trot pour chevaux qui n'ont jamais mis moins de 2.45, course d'un mille, les trois meilleures épreuves sur cinq. Premier cheval $100, second cheval $25.

SAMEDI, 22 fév—Course au galop, pantin d'un mille. Premier cheval $175, second cheval $25. Course au trot pour chevaux qui sont partis et qui ont perdu, épreuves d'un mille, les trois meilleures sur cinq. Cheval gagnant $25.

DIMANCHE, 23 fév—Course au pas pour trotteurs, les trois meilleures sur cinq, pour un mille. Premier cheval $100, second cheval $25. Course de paniers, ouverte à tous, trajet d'un mille. Premier cheval $10, second cheval $5.

LUNDI, 24 février.—Course au galop, les trois meilleures sur cinq, d'un mille. Premier cheval $125, second cheval $25. Course au trot pour chevaux qui n'ont jamais mis moins de 2.30, trajet d'un mille, les trois meilleures sur cinq. Premier cheval $125; second cheval $10.

Prix d'entrée sur toutes les courses, 10 pour cent; [illegible] moins de trois pour entrer et de deux pour partir.

Le cheval gagnant ne peut entrer pour une autre course.

Toutes les courses sont régies par les règles du Jockey Club de la Louisiane.

W. L. MURRAY, directeur,
F. H. AYRES,
A. L. DELSERRIERE, surintendant-général.
Secrétaire. Bureau, rue Gravier 309

5fév—5,8,9,12,16 fév

Immense réduction dans le prix des Cornets venant d'être reçus de France.

Faite à la main C. F., à la Syrène, entremêle $1.50, maintenant $1.30; faite à la main C. F., à la Reine, entremêle $3, maintenant $1.50; faite à la main R. F., superfine, $2.50, maintenant $1.50; faite à la main, bouquets forme ombrant $2.50; faite à la main, bouquets forme ombrant $2.50; faite à la main, bouquets forme ombrant de Thomas parfaite, 90 cts. à $3 la paire; cornets Robert Warty, mémoire $2, maintenant $1.50; cornets pour nourrices, 75 cts. et plus; cornets pour [illegible] filles et dames, 50 cts. et plus. Forme garantie. Cornets confectionnés sur commande et nettoyés. Formes cintées pour [illegible] à très petit prix. On ne sort rien des dames. Magasin venu l'Empereur, 27 Carondelet, 550 Magazine, à une porte de l'angle St-Mary.

MOSES MEIMAN,
Importateur et Fabricant.

26janv—1m Dfer

TUDOR CO'S

ICE BUSINESS.

Ce commerce de glace commencé en 1830 entre repris prochainement.

Nlle-Orléans, 1er février 1878. 1mfév—1m

Cigares.

MAGI & MIRANDA,

IMPORTATEURS DE

Cigares de la Havane

Grand et magnifique assortiment de cigares des meilleures [illegible]:

CABANAS, MAZAGRA, BRUNCIGE,
Flor del Prince, Villar-Villar, Reserva, Pedro Murias, Morejon, Revenda, Rodriguez, etc., etc.

A vendre aux plus bas prix du marché, par

MAGI & MIRANDA,

Coin sud-est des rues St-Charles et Common.

4jan—1m

URSIN DELLANDE,

FABRIQUE DE CIGARES,

434....RUE ST-CLAUDE....434

Entre St-Antoine et Bagatelle.

Cigares [illegible] Havane, Stock: un million 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares excellents à $18 le millier et au-dessous.

26 janv—1m—D.M.J.

MORAINE.

J'OFFRIRAI très prochainement, pour la première fois ici, une [illegible] dans l'*Abeille* [illegible] Tremaille [illegible] Moraine [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Je lui ai donné [illegible] Moraine [illegible] Moraine [illegible] Moraine [illegible] Moraine [illegible] Moraine [illegible] Moraine [illegible] Moraine [illegible] Moraine [illegible]